

FORMATION À LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE DE L'HABITAT ET À L'ÉLECTRICITÉ BIOCOMPATIBLE

Une installation électrique standard se borne à un fonctionnement efficient et à une sécurité des occupants quant au risque d'électrocution. Cependant, la nuisance électromagnétique générée par un système électrique est totalement inconsiderée tant dans la formation des électriciens que dans celle des maîtres d'œuvre ou des architectes. Et pourtant, nos habitats intègrent de plus en plus de systèmes électriques et de communication qui créent de fait, un électrosmog omniprésent! Cet électrosmog peut impacter sans distinction, la santé, le bien-être ou le confort des occupants.



Pourtant il est possible de mettre en œuvre une installation électrique ne générant pas de nuisance électromagnétique. **Ce type d'installation s'appelle "l'électricité Biocompatible".**

L'électricité biocompatible demeure un domaine méconnu des professionnels de l'habitat. En France, les électriciens spécialisés dans la réalisation d'installations électriques respectueuses du vivant sont aujourd'hui **trop peu nombreux** pour répondre à une demande réelle et sérieuse.

Pour satisfaire à cette exigence de plus en plus forte du public liée à la crainte d'une surexposition aux ondes électromagnétiques, une évolution des pratiques est nécessaire. Elle s'opère par l'intégration de connaissances et de techniques inhérentes aux problèmes de pollutions aux champs électromagnétiques (CEM).

Cette formation vous donnera les moyens de répondre à cette demande, tant au niveau du conseil que de la mise en œuvre.

TYPE DE FORMATION

- Formation uniquement présentielle.
- Formation de groupe (limitée à 12 personnes)
- Formation de **4 jours** (7 heures/jour, soit 28 heures).

Cette formation a pour objectif de vous apprendre à :

- Réaliser un bilan électromagnétique d'un lieu : connaître et appréhender l'environnement électromagnétique, savoir mesurer les champs électromagnétiques, connaître les techniques de remédiations en électricité biocompatible.
- Établir un cahier des charges
- Réaliser une étude des solutions
- Réaliser un plan d'implantation Biocompatible
- Points importants pour le câblage d'un tableau électrique.
- Savoir utiliser des équipements blindés et anti-ondes.
- Réaliser des mesures de contrôle



Dates de la formation :

Du 23 au 26 juin 2026

Horaires des journées : 9H00/12H30 - 14H/17H30

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à **tous publics** adultes voulant comprendre, étudier ou réaliser une installation électrique biocompatible (professionnels de la construction ou de l'habitat, électriciens, particuliers, reconversions, autoconstructeurs...).

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis, ni de qualification spécifique. Il convient toutefois d'être à l'aise avec les outils numériques.

PRIX DE LA FORMATION

En autofinancement, le prix de la formation est de 200 €/jour de formation, soit 800 € pour les 4 jours de formation.

Modalité de paiement :

300 € d'acompte à la signature du contrat de formation puis 500 € à la fin des 4 jours

Notre centre de formation est certifié QUALIOPI pour son action de formation et peut permettre un financement.



Dans le cas d'un financement (par employeur ou par OPCO), le prix de la formation est de 350 €/jour de formation par élève, soit 1400 € pour les 4 jours de formation.

CETTE FORMATION EST ANIMÉE, ORGANISÉE ET ENCADRÉE PAR

Bruno MONIER, géobiologue, spécialiste en habitat sain depuis plus de 15 ans et formateur sur la pollution des ondes électromagnétiques

Claude BERAUD, électricien professionnel, expert en électricité biocompatible, engagé dans une approche visant à réaliser des installations électriques saines.



LIEU DE FORMATION

La formation se déroule à l'Espace Trans-Formation, au « Moulin de Lavaud » à La Celle-Dunoise (23800).

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR TOUTE INFORMATION :

Tel : 06 38 19 87 50

mail: claude.beraud@ajc-technologie.fr

mail: info@geobiosphere.fr

Page web : <https://www.ajc-technologie.fr/formation>

<https://www.geobiologie.fr/formation-cem-electricite-biocompatible>

